



CONSIGNES EVACUATION INCENDIE

En cas d'alerte incendie (exercice ou réel), le système d'alarme émet un signal modulé.

Chacun doit réagir en respectant les consignes données de manière rassurante par l'adulte en charge du groupe.



Le déclenchement de l'alarme signifie : **quitter immédiatement et impérativement le bâtiment.**



EVACUER

✓ **Les élèves :**

- ferment les fenêtres situées près d'eux
- posent le cartable sur la table et laissent leurs affaires
- se lèvent et poussent la chaise contre la table

(Les élèves et les pompiers doivent pouvoir circuler facilement)

✓ **Le professeur :**

- prend le billet d'appel spécial évacuation situé dans la bannette de chaque salle
- sort dans le couloir le premier
- indique aux élèves l'itinéraire d'évacuation
- ferme la porte mais pas à clé
- suit les élèves jusqu'au point de rassemblement prévu

Les déplacements se font sans courir et sans crier.

Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation et rester solidaire de son groupe. Il est formellement interdit d'utiliser l'ascenseur. *Cours tilleul + les pins : rassemblement au fond, près des panneaux dédiés.*

SE DIRIGER ET SE RASSEMBLER

Pour les élèves situés en :

- A001 + A002 + A003 + A004 + salle des professeurs : **par porte de secours vitrée et rassemblement cour tilleul.**
- Bâtiment B : **par portail général**
- C1 + C2 (salles info) : **rassemblement cour les pins**
- C101 + C102 + C103 : **par escalier à droite et rassemblement cour tilleul**
- C104 : **par escalier de secours à gauche + par portail livraison et rassemblement parking profs**
- D001 + D002 : **par doubles portes centrales (du RDC) et rassemblement cour tilleul**
- D003 : **par porte latérale en sortant à gauche et rassemblement cour tilleul**
- D006 + D007 : **par porte latérale en sortant à droite et rassemblement cour les pins**
- D008 : **par porte de secours vitrée et rassemblement cour les pins**
- D101 + D102 + D103 + D109 + D110 + D201 + D202 + D203 + D209 + D210 : **par escalier I jaune + par doubles portes centrales (du RDC) et rassemblement cour tilleul**
- D104 + D105 + D106 + D107 + D108 + D204 + D205 + D206 + D207 + D208 : **par escalier II vert + par portes latérales (du RDC) et rassemblement cour les pins**
- Permanence : **par l'infirmierie et rassemblement cour tilleul**
- Infirmierie : **par porte extérieure et rassemblement cour tilleul**
- CDI : **par portes extérieures + par portail général et rassemblement parking stade**
- Salle polyvalente : **par portail livraison et rassemblement parking profs**
- Préfabriqués : **par portail général et rassemblement parking stade**
- DP : **par sortie la plus proche et rassemblement cour les pins**

Regroupement des élèves autour du professeur.



COMPTER

- ✓ L'adulte compte les élèves sur le lieu du rassemblement, remplit le billet d'appel, **le brandit à l'attention du CPE ou d'un surveillant PUIS leur signale immédiatement tout élève manquant et non signalé absent avant l'alerte.**

Le professeur reste auprès de ses élèves



REPRENDRE L'ACTIVITE

- ✓ Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation.
- ✓ Pour chaque classe, retourner dans les locaux de manière échelonnée sur indication du CPE ou Direction



CAS PARTICULIER DE L'EVACUATION ENTRE 11 H 30 ET 14 H 00 : TEMPS DE LA DEMI-PENSION

- Les consignes sont identiques pour les élèves sous la responsabilité d'adultes en cours, clubs, activités sportives dans l'établissement.
- Pour les élèves dans la cour, ce sont les surveillants qui appliqueront les consignes, aidés par les enseignants qui auront évacué la salle des professeurs ou leur salle de cours sans responsabilité d'élèves.
- Les élèves en salle de restauration seront pris en charge par tous les adultes (enseignants, surveillants, agents...) présents en cuisine et seront regroupés selon les consignes ci-dessus.
- Les fiches d'appel par classe et des élèves DP du jour seront distribuées par l'équipe de direction qui désignera l'adulte responsable d'une classe.



CONSIGNES A RESPECTER EN CAS D'EVACUATION

En cas d'alerte incendie, des consignes particulières sont à respecter pour les personnels suivants :

- **L'équipe de direction** coordonne les secours.
- **Personnel de loge :**
 - ✓ Sur ordre d'un membre de l'équipe de direction, appelle les pompiers, la gendarmerie, la mairie
 - ✓ Reste à la loge pour centraliser l'information
- **Secrétariats de direction et de gestion :**
 - ✓ Ouvrent les 3 portails (général + livraisons + parking profs) donnant sur rue de la pierre bleue
- **Agent de maintenance (en cas d'absence, personnel de cuisine) :**
 - ✓ Coupe le gaz et l'électricité
- **Chef cuisinier :**
 - ✓ Vérifie qu'il ne reste personne à la cuisine et dans le restaurant ainsi que dans les WC élèves dans la cour
- **Surveillants de la Vie scolaire (AED) :**
 - ✓ Ouvrent le portail de la cour tilleul pour permettre l'accès aux pompiers et se répartissent sur les 2 cours

IMPORTANT : en cas de sinistre avéré, et selon la localisation de l'incendie, c'est le bon sens qui primera.

